

1 Le Projet d'établissement: notre école comme nous la voulons

1.1 Objectif 1: Chaque élève doit pouvoir élaborer son projet personnel

Quelle orientation d'études choisir à la fin de chaque degré¹? En fonction de ses capacités et de ses intérêts, quelles orientations, quelles études supérieures ou/et quelle profession choisir? En fonction de ses valeurs, quel projet de vie élaborer?

NOUS VOULONS accompagner chaque élève dans sa recherche de réponses à ces questions.

NOUS DEVONS l'aider (en collaboration avec le P.M.S. et avec ses parents):

- à réfléchir et à s'informer,
- à faire des démarches personnelles et collectives dans l'école et en dehors de l'école.

L'ELEVE DOIT être partenaire actif de cette démarche et ses parents doivent le soutenir et l'encourager.

CONCRETEMENT:

- En collaboration étroite avec l'équipe du Centre PMS, nous poursuivrons les démarches entreprises au 1er degré et nous serons tout spécialement attentifs à les développer davantage aux 2e et 3e degrés.
- Nous évaluerons précisément ces démarches, de manière à en garantir et, au besoin, à en améliorer l'efficacité et l'intérêt.

1.2 Objectif 2: Chaque élève – et tout spécialement celui qui est en difficulté d'apprentissage – doit pouvoir trouver, au sein de l'école, l'accompagnement scolaire qui lui est nécessaire

NOUS VOULONS que tout élève soit accompagné et encouragé dans ses apprentissages. Pour autant qu'il s'engage consciencieusement dans son travail scolaire, celui qui rencontre des difficultés dans la maîtrise des compétences requises et/ou dans l'acquisition de méthodes de travail efficaces doit pouvoir trouver, au sein de l'école, l'aide et le soutien collectifs et/ou individuels qui lui permettront de progresser.

NOUS DEVONS mettre au point une véritable politique de prévention et de remédiation dans ces domaines.

L'ELEVE DOIT être partenaire actif de ces démarches et ses parents doivent le soutenir et l'encourager.

CONCRETEMENT:

¹ Ensemble de deux années scolaires, formant une unité d'orientation. 1^{er} degré: 1^{re} et 2^e années; 2^e degré: 3^e et 4^e années; 3^e degré: 5^e et 6^e années.

- Chaque professeur continuera à définir clairement les compétences à acquérir dans le cadre de son cours et les critères d'évaluation utilisés. Régulièrement, il fera le point avec ses élèves à ce sujet, en les associant à l'évaluation.
- Les professeurs veilleront au renforcement positif des progrès réalisés par l'élève, sans pour autant édulcorer la réalité ni masquer les éventuels problèmes.

On maintiendra et on développera encore tous les moyens qui existent déjà concernant l'exercice collectif de méthodes de travail, l'auto-évaluation progressive, de même que la remédiation collective et individuelle des difficultés d'apprentissage.

Dans le cadre de la formation continuée des enseignants, on mettra tout particulièrement l'accent sur les modalités d'accompagnement des apprentissages, sur la détection des sources de difficultés et sur les moyens de remédiation.

A Theux, en collaboration avec le Centre PMS, le Conseil d'Elèves et l'Association de Parents, on organisera un système de tutorat entre élèves et on proposera des remédiations préparatoires aux sessions d'examens.

1.3 Objectif 3: Chaque élève doit pouvoir s'ouvrir sur le monde

Dans quel monde vivons-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Où voulons-nous aller? ...

NOUS VOULONS que jeunes et adultes comprennent mieux le monde dans lequel ils vivent pour qu'ils puissent mieux s'adapter aux réalités actuelles, mais aussi agir sur elles pour préparer l'avenir dans le sens des valeurs de solidarité que nous défendons.

NOUS DEVONS multiplier les contacts avec le monde (économique, politique, social et culturel) qui nous entoure. Nous devons aussi accompagner chaque élève dans son éducation de citoyen.

L'ELEVE DOIT être partenaire actif de cette démarche et ses parents doivent le soutenir et l'encourager.

CONCRETEMENT:

- Nous développerons davantage encore les activités scolaires et extrascolaires mettant les élèves en contact avec le monde extérieur à l'école et faisant apparaître la richesse des différences.
- Plusieurs disciplines seront concernées par ces activités, de façon à aborder la réalité dans sa complexité.
- Nous inviterons les élèves à s'engager dans des projets de réflexion et d'action, en lien avec leurs droits et devoirs de citoyens.

1.4 Objectif 4: Notre école veut participer concrètement à la promotion de la santé et du bien-être

Comment assurer, à toutes les personnes qui fréquentent notre école, des conditions de vie saines, sur le plan physique, psychologique et social? Comment développer une véritable éducation à la santé, à destination de tous nos élèves?

NOUS VOULONS que chaque élève et chaque adulte trouvent, dans notre école, un milieu où ils puissent vivre sainement et où ils soient régulièrement interpellés sur leurs responsabilités en matière de préservation et de développement du « capital santé » collectif, de même que de leur « capital santé » personnel.

NOUS DEVONS:

- continuer à améliorer les conditions matérielles de vie à l'école, au niveau de l'hygiène, de la propreté, de la sécurité et de l'alimentation;
- sensibiliser les personnes au respect des lieux, du matériel et des personnes et à la responsabilité de chacun vis-à-vis de la collectivité;
- conserver et développer un climat de relations basé sur la confiance, l'écoute et la collaboration, de manière à permettre à chacun(e) de vivre, collectivement et individuellement, dans l'équilibre, la sérénité et le bien-être;
- développer des actions régulières de sensibilisation, d'information, de réflexion et de responsabilisation à destination des élèves, selon une progression concertée et adaptée aux besoins de chaque âge.

CONCRETEMENT:

- En fonction des constats effectués et des souhaits communs exprimés et transmis à la direction par le Conseil d'Elèves, le Conseil de Direction, le Conseil de Participation, le Conseil d'Entreprise (C.E.), le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT), le médecin du travail ou le conseiller de prévention en sécurité, nous apporterons – dans la limite des ressources disponibles – les aménagements matériels et fonctionnels nécessaires au maintien et au développement de la salubrité des lieux et de l'alimentation, de la sécurité et de la qualité de la vie à l'école.
- Nous formaliserons la participation de chacun(e) à l'entretien et au maintien de la propreté et du matériel dans l'enceinte de l'école. Chaque local de classe sera « attribué » à un adulte, chargé de la surveillance de la propreté et de l'entretien de ce local et du matériel qui s'y trouve. Nous favoriserons les contacts entre les membres du personnel d'entretien et les utilisateurs des lieux. Nous organiserons des « campagnes propreté », sans oublier le renforcement positif des efforts fournis.
- Nous conserverons et tenterons de renforcer encore les moyens repérés comme étant à la base d'un climat de relations sereines: proximité des éducateurs de niveau, lieux de rencontre et/ou de détente, radio interne, activités de détente pendant la récréation de midi, rôle d'intermédiaire des titulaires de classe, disponibilité des membres du Centre PMS, qualités d'écoute des adultes, ... Ces moyens seront adaptés à la réalité et aux possibilités de chacune des deux implantations (Theux et Spa).
- Nous développerons des animations concernant la vie affective et sexuelle (EVRAS).
- Nous diffuserons dans l'école différentes campagnes associées au bien-être social ou personnel des élèves.

1.5 Objectif 5: Notre école veut développer la maîtrise des moyens modernes de communication

NOUS VOULONS:

- que l'équipement informatique de notre école suive au plus près l'évolution des technologies dans ce domaine.
- que nos élèves puissent expérimenter l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à des fins pédagogiques et formatives.
- qu'ils portent un regard critique sur la qualité des informations qu'ils y recueillent et qu'ils les utilisent adéquatement.
- qu'ils soient conscients des possibilités de dérives liées à une utilisation non maîtrisée de ces technologies comme moyens de communication.

CONCRETEMENT:

- Nous continuerons, dans la mesure des budgets disponibles, à renouveler progressivement notre équipement informatique en fonction de l'évolution technologique dans le domaine.
- Parallèlement à l'utilisation d'autres médias, nous développerons l'usage pédagogique et formatif des nouvelles technologies comme sources complémentaires de recherche, d'information et de communication.
- A cette occasion, nous donnerons à nos élèves des « outils » leur permettant d'évaluer la qualité du contenu et de la forme des informations véhiculées, et nous les initierons à la manière d'utiliser adéquatement ces informations dans leurs propres productions.

- Nous développerons des actions de sensibilisation aux dérives liées à une utilisation non maîtrisée des NTIC comme moyens de communication.

1.6 Objectif 6: Notre école veut faciliter le passage du primaire au secondaire

Comment pouvons-nous, mieux encore, aider nos nouveaux élèves de 1^{re} année à bien vivre la transition entre l'école primaire et l'école secondaire?

NOUS VOULONS que chaque élève qui entre dans l'enseignement secondaire puisse vivre cette transition dans les meilleures conditions possibles.

NOUS DEVONS évaluer régulièrement le degré d'adaptation de nos nouveaux élèves de 1^{re} année à leur nouveau milieu scolaire.

CONCRETEMENT:

- Le Conseil de Classe² de 1^e année évaluera régulièrement l'adaptation de chaque élève, en l'associant à cette évaluation.
- Nous conserverons les journées d'accueil et le parrainage d'élèves de 5^e.

1.7 Objectif 7: Notre école veut être une école chrétienne

Comment devons-nous témoigner de notre engagement dans le sens des valeurs évangéliques? Comment notre école doit-elle affirmer son appartenance à l'Église Catholique? Comment voulons-nous vivre – et proposer aux jeunes de vivre – cet engagement et cette appartenance?

NOUS VOULONS:

- oser afficher notre lien philosophique avec le message de Jésus-Christ, sur lequel nous fondons les valeurs de nos projets d'école, dans le cadre de notre lien structurel avec l'église catholique.
- dans l'organisation de notre école, dans l'exercice de notre profession, dans nos relations avec nos collègues, nos élèves et leurs parents, témoigner très concrètement, par notre façon d'agir et d'être, tout autant que par nos paroles, des valeurs essentielles qui fondent nos projets éducatif et pédagogique: le service, le respect, le dialogue, l'attention aux plus fragiles, la confiance, le pardon, ... l'amour.
- développer, chez nos élèves, des attitudes et comportements qui soient en accord avec ces valeurs, que nous les invitons à partager.
- offrir à tous, adultes et jeunes, un débat respectueux et tolérant, leur offrant la possibilité d'exprimer leurs convictions religieuses et philosophiques, de même que des occasions de réflexion.
- proposer la foi chrétienne à tous, adultes et jeunes, de même que des occasions de la célébrer, dans le respect du cheminement personnel de chacun.

CONCRETEMENT:

- A l'occasion de notre enseignement, nous nous efforcerons de développer une recherche de sens en lien avec les matières abordées, de même qu'un débat permettant à chacun d'exprimer ses convictions, dans le respect et la tolérance.

² Ensemble des professeurs, éducateurs, membres du PMS concernés par une classe ou une année scolaire.

- A l'occasion de notre mission d'éducation, nous partirons d'un a priori de confiance et réglerons les conflits sur la base d'un dialogue.
- Dans nos relations, nous serons attentifs à mettre en évidence le sens du service, du respect et du pardon.
- Sur les plans scolaire, relationnel et financier, nous mettrons en place des mécanismes d'entraide solidaire.
- Nous mettrons en place une animation pastorale qui invitera jeunes et adultes à des moments d'intériorité, de réflexion, de partage et de célébration permettant à ceux qui le désirent de vivre leur foi et de « nourrir » leur questionnement chrétien.
- Cette animation pastorale mettra à la disposition des adultes de l'école des outils pratiques et adaptés aux élèves concernés, permettant, avec eux, la mise en œuvre de démarches de réflexion sur la foi et les valeurs chrétiennes.
- Nous expliciterons le sens de nos règles d'ordre intérieur en relation avec les valeurs qui les justifient et développerons la collaboration des élèves à la (re)définition de ces règles.

1.8 Objectif 8: Notre école veut améliorer son environnement

Comment favoriser le respect de notre environnement et de notre matériel? Quelles améliorations y apporter?

NOUS VOULONS que chacun respecte mieux notre matériel collectif, de même que notre environnement naturel et nos bâtiments. Nous voulons un progrès dans le respect de la propreté des lieux intérieurs et extérieurs. Nous voulons valoriser notre environnement en y apportant les améliorations souhaitables et possibles.

NOUS DEVONS amener jeunes et adultes à se sentir davantage responsables de cet aspect de la vie collective et mieux les impliquer dans la gestion de notre environnement.

CONCRETEMENT:

- En fonction du budget disponible et des souhaits exprimés, nous apporterons à notre environnement et à notre matériel les améliorations nécessaires.
- La direction organisera un contrôle plus sévère du respect de la propreté, du matériel et des bâtiments et encouragera les initiatives positives dans ce domaine.
- Des campagnes d'information, de réflexion, de sensibilisation et d'actions seront organisées dans ce sens.
- Les adultes seront davantage sollicités à participer à la gestion éducative des problèmes d'environnement.

1.9 Objectif 9: Notre école veut développer des activités parascolaires

Comment rendre les jeunes actifs durant des temps extrascolaires? Comment rencontrer leurs intérêts par des activités qui favorisent les contacts, la rencontre et entretiennent un « esprit d'école »?

NOUS VOULONS continuer à faire en sorte que notre école soit un milieu de vie où des loisirs éducatifs sont proposés aux jeunes, en rapport avec leurs intérêts et leurs motivations. Nous voulons que ces loisirs contribuent à renforcer les liens entre les personnes.

NOUS DEVONS veiller à conserver et à entretenir les initiatives intéressantes en les valorisant. Nous devons aussi susciter et encourager les projets nouveaux en les soutenant. Nous devons associer élèves (et parents) aux initiatives et à leur gestion.

CONCRETEMENT:

- Nous nous efforcerons de conserver les activités régulières et ponctuelles qui existent déjà, en veillant au maintien des ressources humaines et matérielles nécessaires. Nous tenterons de renouveler ou de remplacer les initiatives qui s'essouffent ou disparaissent.
- Nous tenterons de diversifier les possibilités de loisir pendant le temps de midi, en comptant davantage sur l'initiative et l'engagement d'élèves dans la gestion de certaines activités.

1.10 OBJECTIF 10: Notre école veut être une école solidaire

NOUS VOULONS:

- que notre école, dans les limites matérielles et organisationnelles de sa capacité d'accueil, soit ouverte à tous, sans aucune discrimination.
- qu'au sein de notre école, chaque individu puisse être "reconnu" comme membre à part entière de la communauté scolaire et qu'à chacun, selon son statut, soit reconnue une égale valeur et réservé un égal traitement.
- que se développe, dans notre école, un esprit de solidarité qui permette à toute personne en difficulté de recevoir, dans la limite des possibilités qu'offre une école, une proposition d'aide la plus adéquate possible.
- que notre école s'engage, de manière active, dans le mécanisme de gestion solidaire qui se met en place au niveau régional, entre les écoles de notre réseau d'enseignement.
- que notre école reste ouverte à des actions de solidarité, en faveur de populations défavorisées du monde proche, lointain et à venir.

CONCRETEMENT:

- nous gérerons les inscriptions sans déroger aux règles préalablement établies et communiquées le plus largement possible dans la région.
- nous développerons, plus systématiquement, un mécanisme de « parrainage » des nouveaux professeurs et des professeurs intérimaires, de même que des occasions de rencontre conviviale qui permettent de resserrer les liens.
- Nous serons tout particulièrement attentifs à l'accueil et à l'intégration des nouveaux élèves, de la 2e à la 3e année.
- le « parrainage » entre élèves de 5e et classes de 1re sera maintenu et pourra s'étendre à d'autres modalités de « tutorat » entre élèves.
- notre Pouvoir organisateur et notre équipe de direction jouera un rôle actif et positif dans les structures de solidarité mises en place au sein du Centre d'Enseignement Scolaire régional (Verviers – Theux – Spa – Stoumont – Dolhain) et de la Zone d'Enseignement (diocèse de Liège); nous accepterons les éventuels inconvénients locaux d'une telle collaboration solidaire.
- au moins une fois par année scolaire, nous proposerons à tous de s'engager dans un projet d'action solidaire.
- nous rechercherons et mettrons en œuvre des moyens concrets permettant de créer davantage de liens et de solidarité entre les options qualifiantes et transitives au sein de notre école, de même qu'entre nos deux implantations.

1.11 OBJECTIF 11: Notre école veut développer davantage la formation artistique

NOUS VOULONS une école où les arts ont une place significative: nos élèves doivent pouvoir en découvrir et en apprécier les diverses formes d'expression, avoir l'occasion de s'y exercer et de communiquer leurs propres réalisations artistiques.

CONCRETEMENT:

- Dans les limites du nombre de périodes-professeurs disponibles,

- - au 1er degré commun, nous maintiendrons l'organisation en ½ classes des cours d'éducation artistique, de même que les activités « expression orale » et « découvertes musicales »;
- - au 2e degré de l'enseignement général, nous maintiendrons l'activité « dessin artistique » et envisagerons la création d'une activité « art de la parole »;
- - au 3e degré de l'enseignement général, nous maintiendrons l'activité « littérature et expression » et envisagerons la création d'une activité « arts graphiques ».
- Nous développerons davantage encore toutes les occasions qui permettent à nos élèves d'être en contact avec des œuvres artistiques appartenant aux disciplines les plus variées et d'en apprécier la valeur.
- Nous développerons davantage encore (tout spécialement dans le domaine des arts graphiques et plastiques) toutes les occasions qui permettent à nos élèves d'exprimer leurs talents artistiques et de communiquer leurs réalisations: expositions, spectacles, concerts, ...

1.12 OBJECTIF 12: Le PAC (Plan d'Actions Collectif) du 1er degré

4 AXES

- Améliorer le passage du primaire vers le secondaire (voir aussi objectif 6):
 - renforcement de nos actions de partenariat pédagogique avec les écoles existantes
 - organisation des journées d'accueil en dehors des jours de cours pour tous, début septembre
 - organisation d'une rencontre parents-titulaires à la mi-septembre
 - organisation des retraites de classe de 1^{ère} début octobre
- Développer le projet personnel de l'élève
 - possibilité de rencontres individuelles avec un membre de l'équipe du PMS dès la 1^{ère} année pour prévenir la démotivation et le décrochage : ouvert aux élèves ET aux parents
 - durant la 2^e année, programme d'information et de réflexion sur le 2^e degré en Communauté française
 - en 2^e, mise sur pied de visites d'autres formes ou sections de l'enseignement au 2^e degré
 - possibilité de séjour court dans une autre école pour vérifier la validité d'un choix
 - séances d'information aux parents concernant le 2^e degré
- Développer un PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) pour les élèves en difficulté:

Dès le mois d'octobre, au 1^{er} degré, un plan personnel d'aide et d'objectifs de remédiation (avec critères observables de progression) sera construit en collaboration avec ses parents et l'équipe éducative de l'école. Ce PIA peut être reconduit ou suspendu en fonction des progrès enregistrés.
- Organiser une offre structurelle d'aide aux élèves en difficulté :
 - Etudes dirigées: un professeur "coach" avec maximum 4 élèves par groupe
 - Exercices dirigés en mathématique
 - Activités de soutien à la place de l'Activité Complémentaire choisie en début d'année : soutien mathématique, atelier de méthode de travail
 - Fr et/ou Mt et/ou LM1 soit en demi-groupe, soit à deux profs dans un même local, 1 h/sem
 - promouvoir les actions d'entraide entre pairs par un système de tutorat des aînés

1.13 Remarque finale

Ce projet d'établissement a été adopté par notre CONSEIL DE PARTICIPATION. Il a été approuvé par le POUVOIR ORGANISATEUR de notre école. Notre Conseil de Participation est chargé d'évaluer régulièrement la réalisation de ce projet. Ce conseil est composé de représentants des parents, des élèves, des professeurs et éducateurs, du personnel ouvrier et administratif, du pouvoir organisateur et de l'environnement de notre école. Il se réunit au minimum deux fois par an et est essentiellement chargé de l'élaboration du projet d'établissement et de l'évaluation de sa mise en œuvre.